L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 AOUT 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Cº.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, dit au journal seulement, est non avenue. Le refus de la part de l'abonné de renvoyer sa feuille avant la fin de l'année, à moins qu'il n'en donne avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année, sera considéré comme un nouvel engagement.

ANNONCES.—Une insertion pour chaque longueur, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Un carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les articles et prix ne sont pas tenant-lieu de détail, 500; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 500; les propriétaires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, 500. Une abonné aura droit au portail annuel en avance.

Le privilège de souscripteurs aux avis est limité à un carré réchauffé ou extraction par semaine.

Les avis de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des vendus d'immeubles, perdus, les articles signés par les passagers, les annonces de courses de chevaux devront payer en tous des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que pour un terme spécifié seront payées d'avance, ou payées à raison pour carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne seront pas marquées pour le nombre de fois qu'elles doivent paraître seront publiées jusqu'à ce qu'elles soient retirées, et payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, excepté à l'étranger reconnu.

LES ITALIENS et autres en trois ouverts pourront se mettre publié, faisant mention chaque jour : nouvelles en annonce publiant la raison des prix payés [illegible].

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics seront payées comme une autre publique, paiement double de prix ordinaire.

A VENDRE.—Le steamboat OH! KOLA fortement construit, avec ses machines à vapeur, agréaux et mobilier, tel qu'il se trouve maintenant sur l'autre bord de la rivière. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à L. V. HUBBARD & Co.
6 août 93 Tchoupitoulas

CABOTAGE.

POUR NEW YORK.—Le navire paquebot CINCINNATI, capitaine H. Rose, actuellement en chargement, partira sous peu. Pour le reste de la cargaison, ayant de beaux arrangemens, s'adresser à bord ou face la marche aux légumes ou à
W. STANTON & Co.
31 juillet Eno. Magne et Lafayette

POUR NEW YORK.—Ligne directe. Le navire paquebot du vous WARSAW, capitaine Hathaway ayant la plupart de sa cargaison prête, partira dans 5 jours. Pour le reste de la cargaison ou pour affaires, s'adresser à bord ou à
W. STANTON & Co.
30 juillet Entrepôt sur le quai, face la marche aux légumes

DEMANDE.—On a besoin d'un bateau pour prendre une cargaison pour New York. S'adresser à
ROBERT K. REID
19 juillet 28, Camp

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.—Le navire français et le premier classe, ROUSSEAU, capitaine Fouchard, ayant la plus grande partie de son chargement prête, partira sous peu. Pour le reste de la cargaison ou passage, ayant de beaux arrangemens, s'adresser à
9 août E. SALA, 91 Common

POUR BORDEAUX.—Le navire français LE TALMA, capitaine Dirce, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, recevra encore toute celle qui lui sera offerte pour encombrement ou s'adressant immédiatement au capitaine à bord ou à la consignation de
V. ROUMAGE,
9 août—1 mois Room 10, 2e étage, Exchange

POUR LE HAVRE.—Le navire américain ANTWERP, capitaine Sturdivant, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et faisant le bord, partira sous peu. Pour le reste ou pour passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
3 août 5, Vieille Levée

POUR LE HAVRE.—Le navire français LE MISSISSIPPI, capitaine Richard Brown, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera promptement expédié. Pour fret, s'adresser à
F. FERRET, 58 Toulouse.
31 juillet

POUR MARSEILLE.—Le superbe navire en fer BENNY, capt. Bennett, ayant son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou équivalent, ou pour passage, ainsi de beaux arrangements, s'adresser à
L. H. GALE
93, Commune

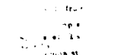

POUR LIVERPOOL.—Le navire français CHATEAUBRIAND, capitaine Le Gros, ayant la plus grande partie de son chargement prête à bord et partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune
1 juillet

POUR LIVERPOOL.—Le navire français LE TYCON, capitaine Lagarenlli, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune
1 juillet

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,

BRITANNIA ..... Capt. C. H. M. Judkins
CALEDONIA ..... " L. O. Lott.
ACADIA ..... " Alex. Kyrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit :

De Liverpool. De Boston.
Britannia..... 4 janvier..... 1er février.
Caledonia..... 1er février..... 1er mars.
Acadia..... 4 mars..... 1er avril.

Prix du passage, de Boston à Liverpool 90
De Boston à Halifax 20

Il y a bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré à moins qu'il ne soit payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships recevront passer par les bureaux de poste.
S'adresser à JARVIS & ANDREWS,
9 janv 7, Canal Row, Nouvelle-Orléans

TEINTURE ET NETTOYAGE EN GENERAL.

AVIS—MM MONDELET & Cie., ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert le 1er août, rue des Chartres, No. 150, vis-à-vis de l'hôtel d'Orléans, un établissement de TEINTURE et de NETTOYAGE.

Les connaissances qu'ils ont acquises dans cet art en travaillant depuis nombre d'années dans une des premières maisons de Paris, et après avoir visité un cours de chimie appliqué à la teinture, leur donnent l'espoir que l'on n'hésitera pas à leur confier les articles les plus précieux, soit pour teindre ou nettoyer, avec la persuasion qu'ils seront obligeant consciencieux qu'à Paris. Les personnes qui voudront bien leur accorder leur confiance en acquéreront la certitude, par les soins, l'exactitude qu'ils apporteront aux ouvrages qui leur seront confiés et qu'ils mettront dans la dernière perfection.

Ils teigneront et nettoyeront toutes sortes d'objets, tels que : soieries, merinos, mousselines laines, cachemires, crêpes, tulles, dentelles, blondes, velours unis ou spangles, châles, [illegible], schalls, manteaux, habillemens d'hommes, ornements d'église, costumes de bal et de théâtre, draperies de fenêtre, de lit, etc. [illegible] et les brûlant du [illegible] sans aucun inconvénient. Par de nouveaux procédés ils nettoieront, en blanchissant les robes de mousseline, jaconas, organdis, etc., en leur donnant l'apprêt et le brillant du [illegible]. Nettoyeront et teigneront les gants de peau, toutes sortes de fourrures, les habillements d'hommes sans en faire part, et avec toute la fraîcheur du neuf. Teigneront, détendront, nettoieront en 36 heures, et garantissent qu'ils ne [illegible]. Leurs prix sont modérés.
31 août—1m

ARTICLES DIVERS.—En magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses sucre blanc, de la Havane et Bahama; 100 do do jaune, do do, do; sucre brut, 365 sacs moulé; moulé de la Havane, supérieur; 50 boîtes tabac en feuilles de la Havane, à savoir : belle et triage; 50 boîtes cigares Regalia; 1000 Régalias; Cabanas et Carracas; 25,000 cigares Regalia; 1000 Régalias; Cabanas et Carracas; 25,000 [illegible]